



DOSSIER DE PRESSE

- 1- Vœux de Jean Mangion
Maire de Saint-Étienne du Grès

- 2- Message de Martine Vassal
Présidente du Conseil Départemental des Bouches
du Rhône

- 3- Discours de Jean Mangion sur la Marianne d'Or

- 4- Honneur à Louis Lèbre
Maire historique de Saint-Étienne du Grès

- 5- Dossier Marianne d'or

- 6- Présentation « Bilan 2015- Perspectives 2016 »



DOSSIER DE PRESSE

Vœux 2016

Discours de Jean Mangion

à l'occasion des Vœux de la Municipalité Saint-Etienne du Grès, le 22 janvier 2016

Vous venez de voir, sur cet écran, nos réalisations 2015 et nos projets pour les mois à venir.

Mais les vœux sont aussi le moment de s'inscrire dans des enjeux d'actualité : la République, la Nation, l'intégration, l'organisation territoriale, enjeu majeur de notre avenir.

Nous communes, nous citoyens, devons nous situer face à ces enjeux.

Ce grand débat - né aux lendemains des attentats terribles que la France a subi - est incontournable.

Notre premier devoir est de ne pas oublier. Une mémoire qui se perd conduit inévitablement à la résurgence des erreurs du passé. Les maires ont apporté leur concours à l'état d'urgence, ils ont été le maillon indispensable dans la sécurisation des populations, et la commune, qu'on disait archaïque, est apparue soudain comme l'acteur incontournable dans le sauvetage d'un monde que certains voudraient faire disparaître.

L'Etat ne veut pas frapper l'adversaire, l'Etat ne veut pas investir les quartiers de non-droit, l'Etat ne veut pas accepter de contrôler systématiquement les individus dangereux alors que nos technologies le permettent.

Je n'ai rien à me reprocher, je n'ai donc aucune crainte à être surveillé si cela peut assurer la protection de mes concitoyens face à des barbares. Nous ne devons pas céder et notre pression auprès de nos dirigeants ne doit pas faiblir.

Les communes sont aux avant-postes. Pour protéger nos concitoyens, elles agissent au niveau local dans tous les domaines :

- ▶ La sécurité avec la vidéo surveillance par exemple;
- ▶ L'environnement- Il n'est qu'à voir les initiatives des collectivités locales à l'occasion de la COP 21 quand les états en sont encore à discuter des principes ;
- ▶ Le développement de l'emploi et j'y reviendrai.



Aujourd'hui, l'élu local, la commune, son maire, son conseil municipal prouvent au monde que les villes et villages sont les plus à même d'apporter des solutions à nos grands problèmes contemporains. Les villes et villages sont des réalités simples, concrètes, compréhensibles, pour lesquelles les citoyens s'impliquent alors qu'ils ne s'impliquent pas pour l'Etat.

Les maires sont pragmatiques, loin des idéologies. Ils sont là pour résoudre des problèmes quotidiens, pour que la ville fonctionne et j'aime à répéter la phrase de Teddy Kolleck, maire de Jérusalem que j'ai eu la chance de connaître et qui, tous les jours, recevant des juifs, des chrétiens, des musulmans qui se disputaient l'accès aux lieux saints, leur disait : « Messieurs, épargnez-moi vos sermons, je me charge de réparer vos égouts »

Les villes et villages sont le résumé de la société humaine, Quelles qu'en soient les circonstances, elles fonctionnent et leurs habitants s'y identifient.

Les villes et villages sont donc notre avenir. Elles doivent être durables, agréables, fonctionnelles et provençales.

Mais la commune n'est pas un monument historique, c'est un patrimoine en danger. La crise que vivent nos communes est profonde. La baisse des dotations, la diminution des fonds propres impactent les investissements. Certes, l'état est responsable mais les communes le sont aussi.

Nous aurions dû, depuis longtemps, rationaliser, mutualiser et alors que cette prise de conscience se fait, nous ne devons pas rester, nous communes et nous maires, sur un discours défensif.

La commune est un patrimoine, aime à dire l'une des grandes penseuses du droit des collectivités locales, Martine Kis mais elle est aussi un organisme vivant qui évolue, qui se transforme, croît ou se rétracte. Pour affronter l'avenir et les contraintes prévisibles, il est nécessaire d'avoir de la commune une vision dynamique, ouverte, prête à casser les frontières et non de la figer tel un monument historique.

La mutualisation, le regroupement des communes en communauté de communes est stratégiquement une nécessité incontournable, au-delà des obligations légales, même si elle n'entraîne pas à court termes de réelles économies. C'est une voie de rationalisation de la dépense publique et ce, au bénéfice des villes centre comme des petites communes. Le niveau le plus efficace de la mutualisation étant la fusion.

A terme, entre 3 et 6 ans, cela permettra de réelles économies.

La première mutualisation aboutie, c'est la communauté de communes.

Nous devons, nous maires, être convaincus que l'avenir nous appartient.
Nous devons être audacieux.



Le fameux **bouclier rural** de Fabien Bazin est l'arme du futur avec ses zones franches rurales, ses pôles de compétitivité ruraux. Il s'agit de développer des commerces, des zones artisanales, des villages connectés ; de démontrer qu'entre partenaires de très beaux projets ruraux peuvent naître mais... il manque encore une véritable volonté politique.

Je vous parlais d'emploi tout à l'heure. Il doit, plus que jamais, rester notre priorité. Chacun dans son domaine de compétence doit participer à son développement.

Notre niveau de chômage, mais aussi le niveau de rémunération indigne du Smic, sont sources de grande difficulté, et parfois de risques de radicalisation. Nous avons la responsabilité de ne laisser personne sur le bord du chemin : c'est cela l'essence du gaullisme social. Je me battrai, dans toutes les instances où je serai présent, pour que nous ayons toujours en tête, l'emploi.

Saint-Etienne du Grès va lancer une réflexion sur l'emploi avec l'Etat, la Région, la CCI, le département et le Pays d'Arles pour, entre autre, le devenir de son marché, après avoir gagné l'appel d'offres Européen sur la couverture photovoltaïque des 5 hectares de celui-ci ; de même que sur l'ensemble de ses commerces.

Notre projet de restructuration urbaine durable y participe, lui qui nous a valu, avec 6 autres communes françaises une Marianne d'or, démontre que la commune est au cœur des problématiques de développement. Par la réussite de son schéma de mutualisation, la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles participe à ce mouvement, aidée par notre conseil départemental et, nous le souhaitons, par la nouvelle région PACA. La communauté de communes prend du volume et nous devons avancer avec prudence mais conviction sur le chemin du faire ensemble.

L'état et la loi nous y poussent. Réussir ce passage est essentiel pour notre avenir d'autant plus que le pays d'Arles met en place, à l'échelon supérieur, son schéma de cohérence territoriale.

Michel Fenard, maire des Baux de Provence et président de pays, a relancé cette machine avec l'aide de nombreux élus de différentes communautés de communes comme le maire de Saint-Martin de Crau, **Claude Vulpian** ou encore le député maire de Châteaurenard, **Bernard Reynes**, délégué au SCOT.

C'est ce travail qui permettra à notre territoire de conserver sa taille critique et son unité ; qui permettra aussi à moyen terme d'identifier, à côté de la grande métropole, un véritable territoire rural, innovant et performant quel que soit son nom et sa nature juridique, tout en conservant notre identité. Dans ce contexte, nous ne toucherons pas à l'impôt 2016 pour montrer l'exemple.

Ainsi donc, non seulement regroupement en communautés de communes, pays, mutualisation et fusion ne sont pas contradictoires avec identité mais deviennent la solution possible aux défis actuels et à venir.



- ▶ Je vous souhaite, mes chers administrés, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers.
- ▶ Je remercie également pour le travail accompli nos services techniques, nos enseignants, notre administration, nos pompiers et notre CCFF, l'ensemble de nos associations, nos anciens pour leur écoute et leur conseil
- ▶ Défendez votre environnement, la Bouvine, notre parc naturel régional des Alpilles,
- ▶ Défendez notre drapeau bleu blanc rouge ;
- ▶ Soyez fiers de vos couleurs sang et or ;
- ▶ Soyez fiers de notre costume, de nos Arlésiennes, de notre reine Mandy, de nos traditions.
- ▶ Parlez notre langue, achetez nos produits, faites référence à notre histoire, à nos écrivains, à nos croyances,
- ▶ Transmettez l'amour de votre terre, elle est la première défense contre les extrémismes.
- ▶ Affirmons qu'aucune administration ne fera disparaître cet idéal qui nous grandit et nous guide.

Je suis Français de Provence et fier de l'être.
Vive la République, Vive la France !



DOSSIER DE PRESSE

Marianne d'Or

Marianne d'Or : discours de Jean Mangion

à l'occasion de la remise de la Marianne d'Or
du Développement Durable
Saint-Etienne du Grès, le 22 janvier 2016

Cette récompense honore l'ensemble de notre conseil municipal mais surtout notre commune qui a majoritairement choisi ce projet. C'est une immense satisfaction pour le travail accompli, les heures de réunion au cours desquelles notre projet de restructuration urbaine durable a été étudié en commission :

- ▶ La place centrale
- ▶ La place Jean Galeron
- ▶ La place de la mairie
- ▶ La maison des associations
- ▶ Le relais de chasse
- ▶ La crèche
- ▶ Le jardin d'enfants
- ▶ L'extension des services techniques

Certains ont été déjà réalisés, comme le local des chasseurs ou celui des services techniques et d'autres le seront de 2016 à 2020.

Le nouveau visage de notre village va petit à petit apparaître dans une vision actuelle que les contraintes juridiques et environnementales nous imposent. Un village durable, agréable, fonctionnel et provençal va prendre forme. Le caractère provençal s'accroîtra et notre identité en sera renforcée. Vous nous avez élus sur ce projet, le voir sortir de terre sera une immense satisfaction.

Vous participerez à chaque étape de la réalisation de ces travaux. Nous construirons ainsi le Saint Etienne du Grès des 20 prochaines années comme Jean Galeron, André Vidau, Louis Lèbre et Robert Del Testa ont construit celui des années passées. C'est dans cette continuité que nous nous inscrivons et j'espère que la joie de vivre le Saint –Étienne du Grès de demain, celui de nos enfants, sera à l'image de celle que nous aurons eu à le construire.

Merci à vous tous.



DOSSIER DE PRESSE

Discours de Martine Vassal

Message de Martine Vassal

Présidente du Conseil Départemental
des Bouches du Rhone

lu par Marie-Pierre CALLET,
Vice-Président du Conseil Départemental
à l'occasion des Vœux de la Municipalité
Saint-Etienne du Grès, le 22 janvier 2016

Monsieur le Maire, Cher Jean Mangion,
Mesdames et Messieurs les élus,

Chers amis,

J'aurais aimé être parmi vous ce soir mais je suis malheureusement retenue par d'autres impératifs dans notre département.

J'ai confié le soin à mon amie Marie-Pierre Callet, Vice-Présidente du Conseil Départemental et élue de ce canton de Salon 1, de vous lire ces quelques mots en mon nom.

Je tenais en effet à remercier très sincèrement votre maire, Jean Mangion, pour l'hommage qu'il a bien voulu rendre à l'action du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à l'occasion de cette cérémonie de vœux.

Vous connaissez mon attachement très fort aux Alpilles et à toutes les belles communes qui en font un des joyaux admirés et enviés de notre Provence.

Vous savez que la nouvelle majorité départementale est résolue et déterminée à aider tous les territoires de notre département afin qu'ils aient les mêmes chances de se développer et d'avancer.



Plus de 106 millions d'euros ont été ainsi investis depuis notre arrivée aux responsabilités dans le cadre de notre politique d'aide aux communes que nous voulons plus équitable et plus transparente.

Cette politique permet de soutenir des projets concrets qui améliorent la vie quotidienne de nos concitoyens, comme c'est le cas pour ceux défendus par Jean Mangion et que le Conseil Départemental a soutenu.

J'adresse à Jean Mangion et à son équipe municipale mes chaleureuses félicitations pour la réussite de la rénovation du centre-ville de St-Etienne-du-Grès qui est aujourd'hui distinguée par le prix de la Marianne d'Or.

Cette récompense vient honorer une action municipale exemplaire et moderne qui s'inscrit dans une véritable démarche de développement durable.

Bravo pour cette distinction méritée !

Je souhaite à chacun d'entre vous une belle année 2016 en souhaitant qu'elle soit synonyme de santé, de joie et de bonheur pour vous, vos familles et vos proches.

Martine VASSAL

Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône



DOSSIER DE PRESSE

Honneur à Louis Lèbre, maire historique

Louis Lèbre

Né le 17 octobre 1921 à Saint-Étienne du Grès, faisant partie d'une fratrie de cinq enfants, il aura lui-même deux enfants Christian et Maryse.

Son papa était employé municipal et après son certificat d'étude, très jeune, Louis a travaillé chez divers agriculteurs.

Après son service militaire, libéré en octobre 1942, il continue son travail d'ouvrier agricole et se marie avec Rose en 1944.

Il est alors sollicité par le Président de la coopérative agricole d'approvisionnement des paysans de Saint-Étienne du Grès et de Mas Blanc des Alpilles où il s'occupe des livraisons des commandes, de la comptabilité.

En 1959, il entre au conseil municipal sous la présidence d'André Vidau. Il devient Maire le 15 mai 1961 après le décès d'André Vidau.

Il aménagera les voies rurales et communales, terminera le réseau d'alimentation d'eau et d'assainissement, construira le groupe scolaire actuel, renforcera le réseau électrique, consolidera notre église et Notre Dame du Château, aménagera la Mairie, construira la Salle Pierre Emmanuel, auquel nous rendrons hommage cette année, le grand poète français du 20^{ème} siècle, membre de l'académie française.

Il construira un nouveau stade, les premiers terrains de tennis et le camping. Il développera trois lotissements et des logements pour personnes âgées.

Il aménagera une bibliothèque.

Il participera à l'extension du Marché et à l'aménagement de notre forêt communale. Enfin il portera le projet de centre de secours.



Tout cela en quarante ans de mandat.

Je rejoindrai son équipe en 1983 et là il me dira, ce qui montre sa grandeur d'esprit

Je ne parlerai que rapidement de la liste des décorations qu'il a obtenu :

- Chevalier dans l'ordre du mérite agricole
- Médaille de la jeunesse et des sports
- Médaille de la prévention routière
- Chevalier de la légion d'honneur

Ainsi donc depuis mars 2001, il goute une retraite bien méritée.

Il a aujourd'hui 95 ans et notre conseil municipal a voulu unanimement lui rendre un hommage de son vivant pour le travail qu'il a réalisé pour ses concitoyens en donnant à la salle multi-activités dont le projet avait été porté par Robert Del Testa, le nom de Salle Louis Lebre.

Nous pouvons lui faire une ovation pendant que nous allons voir apparaître la plaque portant son nom au fronton de la salle.

Jean Mangion
Maire de Saint-Étienne du Grès
22 janvier 2016



DOSSIER DE PRESSE

Marianne d'Or

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS - PORTE DES ALPILLES MARIANNE D'OR 2015 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vendredi 22 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux de la Municipalité, Jean MANGION, Maire de Saint-Étienne du Grès recevra la Marianne d'Or du Développement Durable des mains de M. Alain TRAMPOGLIERI, secrétaire général du Salon des Maires, pour son projet de requalification urbaine durable exemplaire du Village.

Le projet, conduit par la nouvelle municipalité, a pour objectif de reconquérir une centralité villageoise par la qualité des opérations en respectant les besoins sociaux des habitants et la préservation de l'environnement, tout en s'appuyant sur le développement du tourisme durable.

Les études et avant-projets ont été menés en 20 mois depuis avril 2014. La réalisation de ce programme s'étalera sur 3 ans de 2016 à 2018. Il est financé dans le cadre d'un contrat de développement pluriannuel signé avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône. Quant à la part de 20% de financement communal de ce programme de plus de 7 millions d'Euros, elle est intégralement auto financée.

Etre parmi les lauréats du concours des Marianne d'Or, une distinction très convoitée

Le Concours des Marianne d'Or est un rendez-vous incontournable dans le monde des collectivités locales, une véritable vitrine de l'innovation publique qui, par sa diversité, son pluralisme et son expertise, est incontournable et très convoitée.

Dans le palmarès 2015 et au titre de la Marianne d'Or du développement durable, Saint-Étienne du Grès est à l'honneur à travers son Maire, Jean MANGION et son projet « de requalification urbaine durable exemplaire ».

Il concerne en fait tous les projets concernant la centralité du village, de l'utilisation et l'économie de l'espace à travers une continuité écologique (trame verte, trame bleue), la densification du centre du village avec l'utilisation des « dents creuses », la circulation des



véhicules, des cycles et des piétons ainsi que la couverture photovoltaïque de 5 hectares du Marché des producteurs de fruits et légumes. Ou comment concilier progrès économique et social avec préservation de l'environnement.

Ce concours, à destination des élus de proximité de la République, apporte une reconnaissance et une visibilité dans les 36 682 communes et mairies de France. Il donne du sens à l'engagement citoyen, c'est un moyen de célébrer l'action d'un Maire autour de son Conseil municipal et de ses administrés, « des élus qui, dans l'exercice de leur mandat, demeurent respectueux de l'argent public, aiment la République et ses valeurs ».

Aujourd'hui les élus ont un autre regard sur la gestion, les restrictions et contraintes budgétaires, l'emploi, le logement, la sécurité et le développement durable, ils ont pris conscience de la nécessité de l'union, en communautés de communes, d'agglomérations ou de métropoles.

Pour Jean Mangion, « *c'est avant tout une énorme satisfaction, un grand honneur et une belle reconnaissance apportée à une équipe municipale qui a œuvré pendant de long mois à la mise en chantier d'un tel projet! La preuve s'il en est que les élus dit de proximité ont entre leurs mains l'avenir d'un territoire. Mais pour faire avancer les choses, il est nécessaire de se regrouper et de faire participer tout le monde, élus et administrés* ».

Programme de requalification urbaine durable du village de Saint-Étienne du Grès

Ce programme a obtenu la totalité de ses financements avec l'aide du Conseil Départemental des Bouches du Rhône sans que la commune doive prévoir des augmentations d'impôts. L'autofinancement naturel dégagé par la Commune permet, en fait, de trouver les 20% nécessaire d'un projet financé à 80% par le Conseil Départemental, soit 5 733 680 € sur 7 167 100 €. Ce programme, au-delà de son caractère durable, présente une singularité budgétaire rare, signe d'une gestion très saine de la Commune et d'un intérêt p du Conseil Départemental pour les projets à vocation durable.

La priorité fixée par l'équipe municipale va au centre du village de Saint-Étienne du Grès, avec un objectif : éviter une urbanisation incontrôlée et une forte pression foncière.

Pour cela, une étude urbaine a été lancée dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme qui se traduit par un ensemble d'orientations à respecter et d'opérations à lancer :

- ▶ Une offre foncière et immobilière diversifiée
- ▶ Une urbanisation proche des commerces et équipements publics
- ▶ Une offre de logements correspondant aux besoins de la Commune et de ses habitants
- ▶ La création d'itinéraires de cheminements doux, piétons et cyclistes et de voies partagées



- ▶ La requalification des espaces publics
 - Création d'une place centrale, une future agora
 - Aménagement de la place et du parvis de l'église
 - Redéfinition du tracé de la rue principale pour une meilleure cohabitation piétons-circulation routière
 - Restructuration et mise aux normes d'accessibilité de la Mairie et de la Maison des Associations,
 - Evolution de la salle des Fêtes pour accueillir expositions et spectacles culturels
 - Réhabilitation de l'ancien poste à incendie en Poste de police municipale
- ▶ La valorisation des entrées de ville
- ▶ La pérennisation des commerces
- ▶ Le développement économique en s'appuyant sur
 - Une modernisation du Marché des producteurs avec la couverture photovoltaïque de 5 hectares sur 8, et son adaptation à l'évolution de son environnement immédiat (MIN de Châteaurenard)
 - Une zone d'activité économique en entrée d'agglomération au croisement de 2 axes Nord-Sud structurants.

Tout cela dans une démarche de développement durable, c'est-à-dire une forme de développement ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant un patrimoine qui doit être transmis aux générations futures.

Ce programme permettra aussi de :

- ▶ satisfaire les besoins essentiels des générations actuelles et futures, en rapport avec les contraintes démographiques
- ▶ améliorer la qualité de vie
- ▶ respecter les droits et les libertés de la personne
- ▶ prendre en compte de nouvelles formes d'énergies renouvelables

sources du « mieux vivre ensemble ».

Par ailleurs, Saint-Etienne du Grès - Porte des Alpilles associe à ce programme une orientation pour le développement d'un tourisme durable telle que définit dans la note jointe.

Pour Jean MANGION : « *Ce programme se veut exemplaire par la qualité de son contenu, par son montage budgétaire et par la volonté de réalisation dans le cadre du développement durable. Il permettra de faire de notre Village, Saint-Étienne du Grès, dans les quatre années à venir, la vitrine d'un projet urbain de développement durable aux portes du Parc Naturel Régional des Alpilles, véritable joyau de notre territoire.* »

Palmarès 2015 du concours national des Marianne d'Or du développement Durable en ligne sur : <http://lesmariannedelarepublique.com/mariannedvlpmtdurable.html>



POUR UN TOURISME DOUX ET DURABLE

Cette politique s'appuie sur la Charte Européenne du Tourisme Durable pour développer une politique touristique à la hauteur des attentes des habitants de Provence-Alpes Côte d'Azur.

Ce développement doit se faire en synergie avec l'ensemble des acteurs touristiques du Territoire.

La Région Provence Alpes Côte d'Azur avec ses Parcs et la diversité de ses territoires offre de nombreuses possibilités de séjours, de visites et de découvertes culturelles, actives ou de détente. C'est un port d'attache pour qui veut découvrir la Provence à son rythme.

L'objectif est d'aboutir à un positionnement touristique fort, cohérent, porteur et pérenne s'appuyant sur une volonté politique clairement exprimée par les élus régionaux.

Trois grands objectifs pour un Tourisme Durable :

▶ Un tourisme historique et culturel

que nous nous devons de signaler, valoriser et protéger par la mise en place :

- d'une signalétique adaptée aux randonneurs et aux cyclistes
- de panneaux d'information permanents et résistants au vandalisme
- d'un éclairage adapté soit à la fréquentation, soit au trafic de passage et ce en concertation avec l'ABF et la DRAC et en synergie avec les Offices de Tourisme du Territoire.

▶ Un tourisme de détente

Gîtes, chambres d'hôtes et hôtellerie saisonnière accueillent touristes et vacanciers pour préparer leurs balades ou leur séjour dans les Alpilles.

Un relevé de ces possibilités de logement sera mis en place avec une approche sociale, environnementale et économique de l'accueil.

Un schéma de développement de ces capacités s'appuyant sur un accueil des adeptes du tourisme vert (pèlerins, randonneurs, cyclotouristes, cavaliers...) sera étudié.

Création de gîtes d'accueil communaux ou aides à la création de gîtes d'étape pour les randonneurs (pèlerins du chemin de Compostelle, cyclotouristes de l'Eurovéloroute,...). Cet équipement répondrait à un vrai manque au niveau régional en matière d'hébergement de groupes de randonneurs.

Un développement raisonné d'aires d'accueil et de séjour des camping-cars viendra compléter ce dispositif.

▶ Un tourisme vert

Les randonnées à pied, à cheval ou à vélo dans les massifs du territoire. Cette capacité à développer et entretenir des itinéraires de randonnées enrichira l'offre d'itinérance actuellement mise en place par exemple par les Parcs naturels sur l'ensemble du territoire français.



Quatre orientations

Ces formes de tourisme se font à partir des parcours définis par les Parcs Naturels Régionaux, les Offices de Tourisme (itinéraires, aires de départ aménagées, conditions et restrictions d'accès...). Un programme de balisage hors massif devra être initié rapidement.

▶ **Les randonnées pédestres pour des balades 100% nature**

- Mise en cohérence du balisage sur le territoire de la commune avec celui du Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Edition d'un topoguide de la Commune ouvrant sur les itinéraires du Parc Naturel Régional des Alpilles
- Utilisation des nouvelles technologies d'orientation s'appuyant sur l'utilisation nomade des smartphones.

▶ • **Le cyclotourisme**

En s'appuyant sur le tracé de la future Eurovéloroute de la Méditerranée qui reliera Athènes à Cadix.

Pour cela il faudra : -

- définir un maillage de services spécifiques
- éditer et diffuser des plaquettes des itinéraires
- baliser des pistes VTT
- irriguer le centre du Village : mise en place de bornes de recharge des vélos électriques en cœur de village dans le cadre des programmes d'urbanisme de l'aménagement des cœurs de village en liaison avec un développement de la mobilité durable (bus-navette électrique, location de vélo électriques...).

Cette politique devra s'accompagner d'une véritable politique de développement des pistes cyclables.

▶ **Les randonnées à cheval et les balades à poneys.**

En liaison avec le Parc Naturel Régional des Alpilles, le Parc Naturel Régional du Luberon, le Parc National des Calanques, le Parc Naturel Régional de Camargue, les Offices de Tourisme et en concertation avec les centres équestres : balisage de sentiers équestres, aménagement de traversée de routes, aménagement des haltes équestres aux entrées des massifs et dans les massifs (point d'eau, ligne de piquet pour les chevaux...).

Cette démarche s'appuiera sur une évaluation précise des services offerts par les professionnels locaux et leur conventionnement, des possibilités d'itinérance au-delà des limites communales.

▶ **L'agrotourisme**

En mettant en valeur :

- les vignobles, les oliveraies
- les marchés des producteurs ouverts aux particuliers.

Tout cela concourra à un tourisme régional de qualité qui complétera le tourisme lié au bord de mer qui a fait la renommée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.